

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal **du 02 décembre 2024**

Le 02 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude FOURCROY, Maire, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bettencourt-Saint-Ouen.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de pouvoir : 1

Nombre de votants : 10

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 20h00.

Monsieur Edouard DAVID a été élu secrétaire de séance.

Présents : Claude FOURCROY, Franck BRIAUX, Sébastien BARBET, Carlos COELHO, Patrick WATERLOT, Laurent TETU, Stéphanie CARLE, Martine LENGLET, Edouard DAVID.

Absents : Angélique TERNEL, Patrick DELMEE donne pouvoir à Claude FOURCROY

ORDRE DU JOUR

- Décision modificative
- Admission des titres en non-valeurs créances irrécouvrables
- Encaissement des chèques pour la participation aux repas des ainées
- Remboursement d'une partie des frais de BAFA pour une habitante
- Convention SAUR pour le contrôle des appareils de lutte contre l'incendie
- Affaires diverses

1. Décision modificative (45/2024)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que sur le budget 2024, une partie de la contribution du SIVU a été mandatée au compte 6281 chapitre 011 alors qu'elle était prévue au compte 65568 chapitre 65.

Afin de finir l'année sereinement au niveau du chapitre 011, il est nécessaire d'effectuer le transfert suivant par décision modificative.

Chapitre 65 article 65568 – Autres contributions : - 23 000,00€

Chapitre 011 article 6281 – Concours divers : + 23 000,00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuvent cette décision modificative.

2. Encaissement des chèques pour la participation aux repas des ainés (46/2024)

Monsieur le Maire fait part des chèques émis par des habitants pour leur participation au repas des ainés.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'accepter ces chèques et charge Monsieur le Maire de les encaisser.

3. Remboursement d'une partie des frais de BAFA pour une habitante (47/2024)

Monsieur le Maire fait part de la demande de Madame DUPUIS Lucile pour le remboursement partiel des frais de BAFA.

Cette administrée a réalisé ses stages lors du centre de loisirs en 2023 au centre de loisirs de Bettencourt.

Après délibération les membres du conseil municipal décident d'allouer une aide d'un montant de 150 € à Madame DUPUIS Lucile.

4. Convention SAUR pour le contrôle des appareils de lutte contre l'incendie (48/2024)

Afin de répondre aux obligations stipulées dans l'arrêté communale de Défense Extérieure Contre l'Incendie, Monsieur le Maire propose, aux membres du Conseil Municipal, d'établir une convention entre la commune et la SAUR pour le contrôle des appareils de lutte contre l'incendie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Affaires diverses :

- Les vœux du maire auront lieu le samedi 11 janvier 2025 à 18h.
- Deux devis ont été établis l'un par la SAUR et l'autre par la Société BELIN pour la réfection des bouches d'égout.
- Les plantations pour l'opération "Compensation Carbone" auront lieu le lundi 9 décembre 2024 à 9h30 avec les enfants de l'école primaire.
- Le site internet a été mis en ligne.
- La SAUR a envoyé le courrier aux habitants pour payer le raccordement.

Fin de séance à 21h00

Le Maire :

Le secrétaire de séance :